

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX
Tél. 03.80.92.01.34

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 13 MARS 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 7 mars par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 13 mars 2025 en salle du Conseil à l'Hôtel-de-Ville.

Présents : Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Valérie MONTAGNE, Marc GALZENATI, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Fabien DEBENATH, Mireille POIRROTTE, Béatrice PARISOT, Joël GRAPIN, Sylvie GOYARD, Ahmed KELATI, Bruno DIANO

Excusés ayant donné pouvoir : Sandra VAUTRAIN à Marc GALZENATI, Jordan LE CARO à Danielle MATHIOT, Thierry MOUGEOT à Martial VINCENT, Jean-Pierre RIFLER à Aurélio RIBEIRO, Céline AUBLIN à Maryse NADALIN, Patricia PARISSE à Laurence PORTE

Absentes : Aurore LAPLANCHE, Magalie RAEVENS, Maryline DECOURSIERE

2025.03 – Débat d'Orientations Budgétaires 2025

Rapporteur : Madame le Maire

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un Débat d'Orientations Budgétaires doit être organisé dans les communes de plus de 3.500 habitants, dans le délai de 10 semaines précédant l'examen du budget.

Considérant que le Maire a présenté les grandes orientations des finances de la collectivité pour l'année 2025, les engagements pluriannuels envisagés, la structure de la dette, etc. (Voir le rapport ci-joint)

Le Conseil municipal **donne acte** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2025.